

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 08/2021.

Séance du 27 février 2021



OBJET : Dispositif relatif aux produits des amendes relatives à la circulation routière entre les collectivités de Corse du Sud de moins de 10 000 habitants.

Aménagements de sécurité – Reconstruction d'un mur de soutènement au lieu-dit Valdo et sécurisation d'une aire de stationnement au lieu-dit Piazza Di U Castagnu – Plan de financement et demande de subvention.

Nombre de membres : 11

Afférents au conseil : 11

En exercice : 11

Date de la convocation : 20/02/2021

Date d'affichage : 20/02/2021

Ayant délibéré : 9 Votés Pour : 9

Votés Contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept février à seize heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la salle polyvalente de la Commune, le bâtiment communal abritant la salle des délibérations étant actuellement en travaux, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Madame MURRUCCI Karine a été élue secrétaire de séance.

| Etaient présents | Etaient représentés |
|--------------------------|------------------------|
| M. MILLO Jean-Luc | M. BRANDIZI Pierre |
| M. POLI Jean-Baptiste | |
| M. BRUNETTI Alain | Etaient absents |
| M. MARTINO Enzo | M. VANNI Alain |
| M. FOATELLI Jean-Claude | Mme GUIQUET Sandra |
| M. CASALTA Jean-Philippe | |
| M. BASTIANELLI Francis | |
| Mme MURRUCCI Karine | |

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est opportun de proposer un projet relatif à un aménagement de sécurité qui peut être financé par le produit des amendes de police 2020.

Pour ce faire, l'aménagement consistant en la reconstruction d'un mur de soutènement au lieu-dit Valdo d'une part et la sécurisation d'une aire de stationnement au lieu-dit Piazza Di U Castagnu d'autre part, a été retenu.

- Vu l'article R 2334-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- **Considérant** que la sécurité des usagers l'exige et nécessite la réfection du mur de soutènement si lieu-dit Valdo et que la préservation en état du chemin communal nécessite la réalisation d'un ouvrage type « mur de soutènement » d'une contenance d'environ 25 m² le long de la propriété Peraldi située à l'aval du chemin public.
- **Considérant** que la sécurité des usagers l'exige et nécessite la sécurisation d'une aire de stationnement d'une contenance de 100 m² sise lieu-dit Castagnu et que son utilisation intensive par les poids-lourds (ordures ménagères, tri sélectif) l'a rendue difficilement praticable.
- **Considérant** l'exposé ci-dessus.

La Commune a décidé de faire appel à l'entreprise CASTELLANI BTP, spécialisée dans le chiffrage de ce type de travaux, qui a établi un devis détaillé.

Monsieur le Maire met sur la table le devis sollicité. Le montant hors taxe de ces travaux s'élève à la somme de quarante mille neuf cent quarante euros (40 940) €.

Monsieur le Maire propose de solliciter la Collectivité de Corse dans le cadre de l'aide relative aux produits des amendes de police à hauteur de 80 %.

Le plan de financement serait le suivant :

| SUBVENTIONS | % | EUROS |
|---|----------|-----------------|
| PRODUIT DES AMENDES DE POLICE | 80 % | 32 752 € |
| Part Contributive de la Commune (y compris T.V.A) | 20 % | 8 188 € |
| | TVA 10 % | 4 094 € |
| | | 12 282 € |
| TOTAL T.T.C. | | 45 034 € |

Le Conseil municipal après avoir ouï Monsieur le Maire et après avoir délibéré :

- **Approuve** le projet ainsi que le plan de financement proposés par Monsieur le Maire.
- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter les financements.
- **Autorise** Monsieur le Maire à lancer le cas échéant des procédures de consultation et signer les marchés de travaux.
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous actes à intervenir pour l'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,

Le 27/02/2021

Le Maire

Jean-Luc MILLO

A large, stylized handwritten signature in blue ink, written over the printed name of the Mayor.

MAIRIE OLIVESE

Reconstruction d'un mur de soutènement au lieu-dit Valdo
et sécurisation d'une aire de stationnement au lieu-dit Piazza di U Castagnu

DEVIS

| N° prix | Désignation | Unité | Quantité | PU | Montant HT |
|------------------------------|--|-------|----------|------------|--------------------|
| 1 | Installation, Repliage de chantier et signalisation | F | 1 | 2 000,00 € | 2 000,00 € |
| 2 | Déblais en terrain de toute nature, évacuation en décharge autorisée | M3 | 30 | 35,00 € | 1 050,00 € |
| 3 | Fouilles pour fondations | M3 | 13 | 60,00 € | 780,00 € |
| 4 | Semelle pour fondations | M3 | 13 | 390,00 € | 5 070,00 € |
| 5 | Béton mur en élévation | M3 | 16 | 450,00 € | 7 200,00 € |
| 6 | Parement de pierres | M2 | 20 | 205,00 € | 4 100,00 € |
| 7 | Remblai drainant | M3 | 10 | 55,00 € | 550,00 € |
| 8 | Galette béton | ML | 12 | 50,00 € | 600,00 € |
| 9 | Béton de sécurisation | M2 | 250 | 75,00 € | 18 750,00 € |
| 10 | Construction d'une clôture de h 1,20m piquet acier , grillage galva simple torsion | ML | 12 | 70,00 € | 840,00 € |
| TOTAL GENERAL HT..... | | | | | 40 940,00 € |
| TVA à 10%..... | | | | | 4 094,00 € |
| TOTAL TTC..... | | | | | 45 034,00 € |

Aullène, le 23/02/2021
Marie Louise CASTELLANI

